

rés et arrivèrent en Angleterre, le 4 février 1758. Et, contre toutes les lois, on ne libéra pas Vitré, qui resta prisonnier. Il semble même, dit le mémoire, que l'attention de la cour de France pour Vitré, fit mieux sentir aux Anglais, le besoin qu'ils en avaient; il fut alors gardé à vue dans ses appartements.

Vitré était en proie à des réflexions plus tristes les unes que les autres, quand survint sir Batman, lieutenant de vaisseau, qui lui signifia l'ordre du ministre Chatham, lui enjoignant de le suivre. Vitré résiste; on l'enlève de force et on le conduit à Portsmouth, où il est mis à bord du vaisseau amiral le *Neptune*. Craignant qu'il ne leur échappe, les Anglais le transportent chaque jour d'un vaisseau à l'autre et tiennent continuellement les yeux sur lui. Quand la flotte fut prête à faire voile, Vitré fut de nouveau embarqué sur le *Neptune*, monté par l'amiral Saunders, commandant en chef de cette expédition qui partait pour le Canada.

L'amiral, accompagné de la plupart de ses officiers vint à lui; mais comme il ne parlait pas français, le général Wolfe prit la parole et lui adressa un discours mielleux, où, après avoir fait les éloges les plus pompeux de sa naissance, de sa bravoure et de ses capacités, il lui témoigna, tant en son nom qu'en celui de l'amiral, une profonde sympathie dans son infortune. Il l'assura de la part du ministre Chatham, qu'on mettrait fin bientôt à ses malheurs, s'il voulait seulement consentir à conduire l'expédition.

Le mémoire rapporte qu'il faillit mourir lorsqu'on lui fit une telle proposition et que ce ne fut que sur l'assurance que lui donna sir Jarvis, lieutenant de vaisseau, que jamais on ne lui tiendrait de semblables propos, qu'il se sentit de nouveau vivre.

Quand la flotte fut arrivée à Halifax, Vitré alléguant que sa santé ne lui permettait pas de tenir la mer plus longtemps, demanda d'aller à terre; mais on le lui refusa. Le général Wolfe se présente alors de nouveau